



**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-SÉVERIN**
1986, place du Centre
Saint-Séverin (Québec)
GOX 2BO

Avis de promulgation

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ

QUE lors de l'assemblée régulière tenue le 8 décembre 2025, le conseil municipal a adopté le Règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-806 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 2024-799**

QUE ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Ce Règlement est déposé au bureau du Greffe où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINT-SÉVERIN,
Ce 10^e jour de DÉCEMBRE 2025 (10-12-2025)

Stéphane Goulet
Directeur général